



INNOVATION ET SOLIDARITÉ AU CŒUR DE L’ÉCONOMIE

Épluchons le cas de l’association Nos Oignons

Quentin Mortier
Chargé de projets
Education Permanente

Analyse 2015

DOSSIER « ÉCONOMIE SOCIALE ET SANTE MENTALE »

« Economie sociale » et
« Santé mentale :
possibilité d'un réseau ?

**Innovation et solidarité
au cœur de l’économie.
Épluchons le cas de
l’association Nos
Oignons**

L’analyse que nous vous proposons de découvrir se situe à la croisée de multiples réflexions, passées et à venir.

Approchés par le réseau HERMESplus, nous nous sommes en effet intéressés aux passerelles entre les acteurs de ces différents « mondes » que constituent l’économie sociale et la santé mentale. La rencontre et l’analyse produite à ce sujet interrogeaient la possibilité de constituer entre ces acteurs un « réseau »¹, un monde commun pourrions-nous dire. A la réflexion s’est ajoutée l’action, avec la mise en place d’un groupe de travail « circuits courts et agriculture sociale » animé par SAW-B au sein du Centre de référence des circuits courts créé par l’Agence de Stimulation Economique de la Wallonie².

Interpellés par l’utilisation croissante du concept d’innovation sociale, nous avons proposés de distinguer entre innovation, innovation sociale et innovation sociétale. Pour ce faire, nous avons eu recours au concept de « parties surprenantes » imaginé par l’ingénieur et sociologue Michel Callon³. Nous aurons l’occasion d’en donner ici une illustration.

Avec la rencontre d’une des chevilles ouvrières de la jeune association Nos Oignons, Samuel Hubaux⁴, l’occasion nous a été donnée de confronter ces premières réflexions, relativement théoriques, avec une pratique que nous avons jugée innovante et qui cherche à s’institutionnaliser. L’innovation sociale et son institutionnalisation est une des hypothèses que nous avons formulées dans une récente étude sur les liens entre économie sociale et changement social⁵. En s’institutionnalisant, l’économie sociale transforme l’économie et la société. Contrairement à l’image d’une « réserve d’indiens », l’économie sociale influe sur les autres entreprises quand les innovations sociales dont elle est porteuse arrivent à finalement être reconnues et encouragées par les pouvoirs publics.

En conclusion, cette analyse de cas nous permettra aussi de présenter et mieux comprendre un des apports de l’économiste Karl Polanyi, repris par Jean-Louis Laville pour définir ce que celui-ci appelle l’« économie solidaire ». Ce cadre déjà ancien nous paraît en effet particulièrement utile pour décrire des évolutions récentes du paysage des alternatives économiques.

¹ Voir notre analyse « « Economie sociale » et « santé mentale » : possibilité d’un réseau ? », disponible sur www.saw-b.be

² Voir le site : <http://as-e.be/>

³ Voir notre analyse : « Innovation, innovation sociale et innovation sociétale. Du rôle des parties « surprenantes » », disponible sur www.saw-b.be

⁴ Rencontré pour une interview, en présence de mon collègue Stéphane Lejoly, le 29 octobre 2014.

⁵ Intitulée « ...Et qu'est-ce que ça change ? Récits de l'économie sociale », disponible sur www.saw-b.be

L'ASSOCIATION « NOS OIGNONS »

Naissance et développement d'une pratique innovante

L'association « Nos oignons » est née de la rencontre entre des personnes provenant de mondes différents : celui de la santé mentale et celui de l'agriculture locale. Les premières cherchaient à prolonger la volonté d'ouverture sur l'extérieur d'un centre de jour en psychiatrie (le Club Antonin Artaud). Les secondes lançaient un projet de maraîchage et ont accepté de l'ouvrir à des personnes à la santé mentale fragile. De la rencontre est née l'association qui a décidé de développer cette idée d'aider des personnes désireuses, après un parcours psychiatrique, de reprendre une activité au moyen d'une immersion régulière au sein d'une entreprise agricole.

Depuis sa création, l'association a développé deux modalités d'intervention, toutes deux destinées aux bénéficiaires d'institutions de soin en santé mentale et se déroulant au sein d'entreprises agricoles alternatives (par exemple, production biologique, circuits courts de commercialisation, etc.) : d'une part des ateliers collectifs et d'autre part des stages individuels d'insertion. Outre le nombre de personnes concernées, la différence entre les deux formes tient aussi à l'intérêt pour l'activité elle-même. Le stage individuel requiert en effet un intérêt certain et une implication plus forte de la part du stagiaire pour et dans l'activité elle-même.

Même s'il est fait mention du terme d'insertion, l'association ne cherche pas tant à pousser les personnes vers un emploi que les aider à reprendre une activité, la plus adaptée à la personne, dans quelque champ que ce soit finalement, après une période de soins psychiatriques. Et cela, en reprenant confiance en soi et en les autres. Pour ces personnes, l'emploi n'est d'ailleurs ni systématiquement souhaitable ou praticable. Les activités proposées à ces personnes ont une visée thérapeutique et socio-économique. Il s'agit de reprendre pied dans la société, à la suite d'une période de maladie mentale.



Intérêt de la pratique agricole

Le choix de l'agriculture n'est évidemment pas anodin. Le travail de la terre et la production de légumes apparaissent en effet comme un terrain privilégié dans lequel ancrer de nouveaux développements personnels. Le travail agricole constitue une belle

occasion de rentrer en contact avec son environnement. Il est scandé par un rythme et un cycle à la fois naturel (les saisons et la croissance végétale) et humain (les différents travaux à enchaîner et répéter : semer, arroser, repiquer, désherber, soigner, récolter). L'activité agricole amène à se projeter dans le temps et nécessite une attention soutenue.

En ce qui concerne les ateliers collectifs, ils sont organisés à un rythme régulier tout au long de la saison et se déroulent sous la forme d'un échange de services entre le groupe et l'agriculteur hôte. D'une part, un jardin collectif est co-géré avec l'ensemble des participants. Chacun est invité à s'impliquer depuis la mise en place du jardin et des cultures, jusqu'au partage des récoltes. Récoltes qui reviennent aux participants ou alimentent, lorsqu'il y a des excédents, des lieux de cuisine communautaire au sein des institutions partenaires. D'autre part, une partie du temps des ateliers est consacrée au travail sur la production de l'agriculteur hôte. Des animateurs extérieurs et bénévoles peuvent être mobilisés pour mener le projet à bien, renforçant encore la mixité des interactions et rencontres.

Inspirée par l'expérience de la structure flamande Steunpunt Groene Zorg, l'association a aussi mis en place depuis peu des stages individuels. L'intervention de Nos Oignons se fait dans ce cas à travers la mise en forme d'un partenariat entre la personne intéressée par une expérience en entreprise agricole, l'institution qui l'accompagne et l'agriculteur concerné.

Dans les deux cas, une convention est signée qui formalise la relation entre les parties. La nature de la relation entre le groupe ou l'individu et l'agriculteur est l'échange réciproque de services. Les uns apportent leurs savoirs et savoir-faire, la mise à disposition d'une parcelle de terre, de semences et d'outils ainsi que d'autres infrastructures utiles. Les autres donnent de leur temps, sous la forme d'un coup de main qui peut s'avérer substantiel. Ils offrent aussi à l'agriculteur, souvent seul, la possibilité de tisser des liens dans le cadre de son activité. Les uns recherchent la possibilité d'une activité physique, à l'air, d'une certaine utilité sociale et environnementale, rapportant de surcroît des produits de qualité. Les autres recherchent une aide matérielle précieuse. Les uns et les autres se retrouvent aussi dans la volonté de sortir d'un certain isolement.

Il s'agit là d'un soutien mutuel ou d'une coopération, renforcés par l'association, comme l'expliquent ses promoteurs : « *D'une part, le dynamisme de l'entreprise partenaire pourra contaminer les participants aux activités, avec des impératifs de rentabilité économique qui la situent dans une réalité de circuits de distribution bien concrets. D'autre part, la présence aux côtés du producteur d'une initiative comme la nôtre lui apporte une aide régulière grâce au travail fourni par les participants. Elle apporte également un renfort de la dimension sociétale de son entreprise qui n'est plus strictement marchande puisqu'elle intègre des personnes précarisées dans une relation d'échange de services démonétarisée* »⁶.

A la croisée de l'économique, du social et du politique

Les entreprises agricoles impliquées jusqu'à présent sont toutes dans une démarche de production et de distribution alternative de leurs produits. En accueillant des groupes ou des personnes seules, dont la santé mentale est précaire, elles concrétisent davantage encore la dimension sociale et sociétale de leur fonction nourricière, trop largement oubliée par ailleurs. Pour les personnes en question, cette opportunité de contribuer à la production de nourriture saine revient à sortir d'une position de consommateur isolé. C'est par la mise en relation entre les différentes parties prenantes qu'une capacité

⁶ Extrait d'un document de travail interne au Centre de référence circuits courts intitulé « Circuits courts et soins verts » et daté d'octobre 2014.

d'infexion accrue sur l'environnement naturel, mais aussi social et économique est atteinte.

L'association ne doit évidemment pas son nom au hasard. D'une part, l'oignon nourrit⁷. D'autre part, l'association est une réponse à l'injonction, trop largement répandue, à seulement « nous occuper de nos oignons », c'est-à-dire à ne s'occuper que de ce qui nous regarde directement. Pour les membres de l'association, se réapproprier notre alimentation ainsi qu'aider des personnes fragilisées à trouver une place dans la société doivent bien être considérés comme « nos oignons ». Elle suit en quelque sorte l'invitation de la philosophe Isabelle Stengers à se mêler de ce qui n'est pas, ou plus, censé nous regarder⁸. A savoir, notre assiette, ce qui s'y trouve, comment cela est produit et qui y contribue.

Facteurs favorables et questions clés

L'expérience de Nos Oignons, même si elle est relativement récente, a permis d'identifier quelques éléments qui concourent vraisemblablement à la qualité des effets observés. Il s'agit de : intégrer autant que possible le projet dans le cadre des soins développés par les institutions psychiatriques qui suivent la personne ; soigner les liens entre les membres du groupe et les accompagnateurs et l'agriculteur ; préserver un certain anonymat des personnes et le secret professionnel afin d'éviter toute stigmatisation ; répondre adéquatement aux besoins de l'agriculteur.

Une question clé est celle de la reconnaissance de cette expérience par les différentes autorités. Et cela sur le plan financier, légal et administratif, thérapeutique, social. Bref, c'est la question de l'institutionnalisation de l'expérience en cours. Si cette question est déjà à l'ordre du jour, c'est que de nombreuses expériences similaires sont développées depuis plusieurs années dans plusieurs autres pays d'Europe.

Avant d'examiner ces autres expériences européennes, précisions qu'en Wallonie, s'il existe bien des institutions sociales qui développent en leur sein et pour leurs besoins un projet de type agricole⁹, il existe par contre peu de projets de mise en lien entre institutions sociales et unités agricoles¹⁰.

L'agriculture sociale en Europe et dans les pays et régions limitrophes

Bien que le mouvement d'agriculture sociale ou thérapeutique soit né dès avant la seconde guerre mondiale¹¹, on constate un certain engouement autour de projets qui articulent agriculture et société dans la ou les dernières décennies. Inscrites dans la mouvance du développement rural, de plus en plus d'entreprises agricoles tentent de devenir multifonctionnelles, de diversifier leurs activités. Les motivations et les effets de cette évolution sont pluriels : économiques (diversification des revenus), sociaux (liens

⁷ Comme le rappelle la citation du poète Norge, mise en exergue sur le site web de l'association - www.nosoignons.org : « La rose elle-même n'a point de pétales aussi serrés que l'oignon. Serait-ce pour garder un secret ou cacher un cœur trop sensible ? La rose enchanter, il est vrai, mais l'oignon nourrit. Et c'est là son espoir d'être estimé dans un temps où l'on dit que le beau c'est l'utile. » Extrait de Norge, Œuvres poétiques, éditions Seghers, 1978.

⁸ STENGERS I., *Au temps des catastrophes. Résister à la barbarie qui vient*, Paris, La Découverte, 2009.

⁹ Citons L'Asinerie de l'O à Habay-la-Vieille, La Clarine à Fayt-lez-Manage, La Clairière à Arlon et le Centre Reine Fabiola à Neufvilles.

¹⁰ A l'exception notable d'un projet pilote de ferme sociale impulsé entre 2009 et 2013 par le Groupe d'action locale (GAL) « Haute-Sûre Forêt d'Anlier », qui n'a pas été poursuivi.

¹¹ Par exemple avec le mouvement « Camphill » dont Wikipedia nous apprend qu'il fut fondé par l'Autrichien Karl König en 1939 en Écosse. Il s'inspire de la pédagogie curative dont le fondement est la conception anthroposophique de l'être humain développée par Rudolf Steiner au début du XXe siècle. De nos jours il existe plus de 90 communautés dans 19 pays.

sociaux, effets thérapeutiques, etc.), environnementaux (agriculture moins intensive), etc. Alors que ces initiatives peuvent être présentées comme une innovation sociale, il ne faut pas oublier qu'elles « *trouvent en réalité leur origine dans des systèmes d'entraide, fort présents dans les zones rurales, préalablement à l'émergence de l'agriculture industrielle et au système de santé publique* »¹².

Plusieurs projets de mutualisation des initiatives d'agriculture sociale en Europe ont vu le jour ces dernières années. Citons « So Far »¹³ (pour Social Farming) et le « Réseau Européen du Développement Rural » (auquel sont associés les Groupes d'Action Locale – GAL – belges)¹⁴.

En France, l'agriculture sociale se décline selon deux formes : d'une part l'accueil social à la ferme (la ferme étant vue comme source d'un apport pédagogique et sensoriel pour différents publics tels que les enfants, les jeunes ou les personnes âgées), d'autre part l'insertion sociale et professionnelle par le maraîchage biologique (tout spécialement les 120 « Jardins de Cocagne »¹⁵ qui occupent 4700 personnes en insertion).

Aux Pays-Bas, près de 1500 fermes prodiguent ce qui pourrait être qualifié de « soins verts », c'est-à-dire qu'elles jouent un rôle thérapeutique et leurs fermiers sont rémunérés, individuellement, par les bénéficiaires de ces soins, ce qui rend les relations moins réciprocutaires.

En Flandre, coexistent, comme en France, différents modèles de soutien à des publics fragilisés en lien avec des activités agricoles. L'un de ceux-ci a été mis en place par l'association Steunpunt Groene Zorg (SGZ)¹⁶ et a inspiré Nos Oignons.

L'initiative a été appuyée par le puissant syndicat agricole flamand Boerenbond et a structuré à partir de 2004 des initiatives informelles préexistantes. Dix ans plus tard, plus de 730 zorgboerderijen (fermes de soin) font partie de son réseau. Elles accueillent individuellement des personnes venant de tous les secteurs de l'aide sociale, à des rythmes très variables et adaptés aux circonstances toujours particulières, pour des expériences en milieu agricole. Ces expériences s'inscrivent dans un processus d'assistance aux personnes et non pas d'intégration professionnelle ou de volontariat (que la législation belge sur le travail ne permet pas dans le secteur de l'économie marchande¹⁷).

Le modèle proposé par SGZ consiste à mettre en lien toute personne qui bénéficie d'une aide sociale reconnue, avec une entreprise agricole intéressée à l'accueillir au sein de son exploitation. Cette activité a lieu sous la responsabilité d'une institution sociale de référence mais avec l'intermédiation de l'association (diffusion de l'information vers les différentes parties prenantes, veille à la rencontre entre demande et offre d'accueil, accompagnement et adaptation de la démarche d'accueil), dans le cadre établi par une convention. Le gouvernement flamand a accepté de financer une intervention à destination de l'agriculteur¹⁸.

¹² Extrait de l'annexe 2 du document de travail interne au Centre de référence circuits courts intitulé « Circuits courts et soins verts » et daté d'octobre 2014.

¹³ Voir : <http://sofar.unipi.it/>

¹⁴ Voir : <https://enrd.ec.europa.eu/fr/home-page>

¹⁵ Voir : <http://www.reseaucocagne.asso.fr/>

¹⁶ Voir : www.groenezorg.be

¹⁷ A l'exception des sociétés à finalité sociale, caractérisées par une absence de but de lucratif étant donné l'absence ou la limitation de la rémunération du capital.

¹⁸ La justification de celle-ci est une compensation du temps passé par l'agriculteur à l'accueil du public plutôt qu'à la production agricole. Cette intervention est d'un montant de 40 € par jour. Plus d'infos sur : <http://www.groenezorg.be/language/en-US/Regelgevingenbeleid/Subsidiezorgboerderijen>



INNOVATION SOCIETALE ET INSTITUTIONNALISATION

Dans une précédente analyse écrite en réaction à la généralisation de l'usage des termes d' « innovation sociale » (à tel point qu'on ne sait plus vraiment ce qu'ils désignent), nous avions proposé de distinguer entre innovation, innovation sociale et innovation sociétale. Cette dernière pouvant être vue comme une innovation sociale source de transformation ou de changement social. Il apparaît évident que l'association Nos oignons vise bien à transformer et l'agriculture et les soins psychiatriques. Elle nous semble donc bien être porteuse, en puissance, d'une véritable innovation sociétale.

L'association est en train de construire de nouveaux services et produits innovants tout en recomposant un monde commun, plus vivable et plus ouvert, entre des acteurs à intérêts a priori divergents. Agriculteurs et personnes à la santé mentale fragile ne se seraient pas rencontrés sans l'intermédiation de l'association. Or celle-ci arrive à les faire penser et agir ensemble. La seule dynamique des marchés avait en effet isolé les uns (seuls dans leurs fermes) et les autres (seuls dans leurs centres de soins ou du moins principalement entre eux). De tels groupes sont qualifiés par Michel Callon d' « orphelins » ou encore de « parties surprenantes ». Le caractère surprenant vient dans ce cas-ci de leur rencontre et mise en relation durable. Par leur réunion, les parties prenantes deviennent « parties surprenantes ».

La rencontre entre ces personnes s'est faite par la prise de hauteur, opérée par l'entrepreneur social à l'origine du projet, par rapport à son cadre professionnel, en mélangeant centres d'intérêt professionnels et personnels, théoriques et pratiques, en restant ouvert à l'interpellation et à la rencontre avec d'autres acteurs. Samuel Hubaux travaillait au sein d'un centre de santé mentale et s'intéressait personnellement à l'agriculture. Il a entretenu des contacts avec un maraîcher bio qui avait lui-même animé un jardin en milieu carcéral, et été touché par les difficultés psychiatriques de proches. Sur base de cette rencontre, fruit du hasard mais aussi d'une recherche individuelle, et de l'idée qui en a germé, une démarche a pu être lancée pour explorer des solutions originales, organiser des confrontations et tentatives de compositions, par ce qui s'apparente à un processus itératif d'essais et erreurs.

Sur base de cette expérimentation, l'association cherche en quelque sorte à ce que le monde des uns et des autres ne soit plus jamais le même, par le fait de leur rencontre et réunion. Les termes d' « agriculture sociale » et de « soins verts » peuvent être compris comme les reflets de cette visée. Pour y arriver, les porteurs du projet doivent encore décider et réussir l'institutionnalisation de l'innovation sociale ainsi esquissée. A savoir, sortir de la seule expérimentation et arriver à inscrire dans l'espace public l'arrangement trouvé en vue d'offrir un nouveau service. Par institutionnalisation, comme nous l'avons déjà défini dans le cadre de l'analyse d'autres innovations, nous entendons « *le processus de formalisation, de pérennisation et d'acceptation politique et sociale de certaines pratiques et relations sociales. Une réelle reconnaissance passe par la définition d'un cadre légal et réglementaire et s'assortit de mesures de soutien et de contrôle* »¹⁹.

Une stratégie en trois points a été établie et suivie par l'association en vue d'institutionnaliser ses pratiques innovantes. Elle consiste, pour faire court, à pérenniser l'activité de l'association sur un territoire particulier (celui du Brabant Wallon), à instituer une structure faîtière pour l'agriculture sociale sur le même territoire et, enfin, à élargir le champ d'action de cette structure sur un territoire plus vaste (tel que celui de la Wallonie). Il est encore tôt pour établir les résultats qui pourront être atteints mais il faut souligner l'originalité de la démarche qui assume peu après son démarrage une volonté de pérennisation, de reconnaissance institutionnelle et, ce faisant, de transformation sociale et sociétale.

Pour arriver à ses fins, l'association devra poursuivre le travail qu'elle a entamé et qui peut être qualifié de « traduction ». Selon Michel Callon et Bruno Latour, qui ont étudié les processus d'innovation, celle-ci est une mise en relation d'éléments et d'enjeux « *a priori incommensurables et sans commune mesure* »²⁰. C'est cette opération, qui a été testée et réussie entre agriculteurs et personnes fragilisées à une échelle locale, qui doit être reproduite à une échelle plus vaste et en mobilisant et enrôlant de nouveaux acteurs (comme par exemple l'association pour l'Accueil champêtre en Wallonie ou l'Agence Wallonne pour l'Intégration de la Personne Handicapée).

Outre celui de ne pas arriver à intéresser les différents les autorités publiques, d'autres risques existent en ce qui concerne l'institutionnalisation d'une telle innovation. L'un de ceux-ci est la dénaturation du projet d'origine. Un autre peut être le déséquilibre entre mesures de soutien et de contrôle. L'association est aussi très attentive à ce que la reconnaissance par les pouvoirs publics ne vienne pas contrecarrer la souplesse actuelle du système mis en place. Cette souplesse est d'ailleurs cliniquement salutaire pour les bénéficiaires de l'action de l'association, à qui doit à tout prix, être évité la mise en place de nouvelles « cases » dans lesquelles rentrer.

À LA CROISÉE DU POLITIQUE ET DE L'ECONOMIQUE

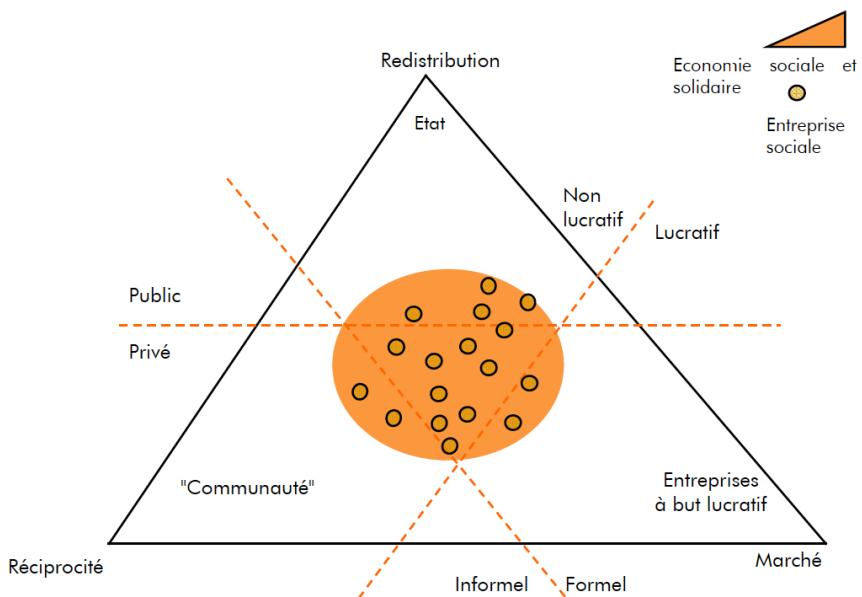
Nous pensons en outre que l'ensemble du processus d'innovation et d'institutionnalisation peut être vu comme une manière de démocratiser l'économie. Examinons-en les raisons.

L'un des attraits de l'analyse du cas apporté par « Nos Oignons » est qu'elle permet de mieux comprendre un cadre théorique important. Celui-ci a été proposé, dans la lignée des travaux de l'économiste hongrois Karl Polanyi et du sociologue Jean-Louis Laville, par

¹⁹ Voir MORTIER Q., « L'institutionnalisation inachevée des services de proximité. Autour du métier de garde à domicile », Analyse SAW-B, Monceau-sur-Sambre, mai 2012, p. 2, disponible sur www.saw-b.be

²⁰ CALLON M. et LATOUR B., « Introduction » dans *La science telle qu'elle se fait*, Paris, La Découverte, 1990.

Jacques Defourny et Marthe Nyssens²¹. Ces chercheurs proposent une représentation de l'économie en triangle. Chaque angle représente un type d'acteurs économiques : l'État, les entreprises privées à but lucratif et les « communautés ». À chacun de ces types d'acteurs correspond une logique d'action et des ressources qui y sont liées. A savoir, respectivement, la redistribution (prélèvement et allocation de taxes), l'échange marchand (rencontre de l'offre et de la demande autour d'un prix, exprimée en monnaie) et enfin la réciprocité (complémentarité et interdépendance volontaire entre acteurs, comme dans une famille, entre voisins ou membres de réseaux plus ou moins informels).



Dans ce schéma, alors que les pôles Etat/Redistribution et Entreprises à but lucratif /Marché sont facilement compréhensibles, le troisième – le pôle Communauté /Réciprocité – peut être moins évident à illustrer. C'est cette difficulté que l'expérience menée par Nos Oignons aide indirectement à résoudre. Un travail de constitution d'un monde commun entre des acteurs aux intérêts a priori divergents est en effet réalisé. Une « communauté » s'ensuit bien, désireuse de jouer entre autres un rôle dans l'économie, mais un rôle particulier. De plus, les relations entre ces différents acteurs sont explicitement pensées et organisées sur un mode réciproitaire.

Pour expliquer cette logique d'action, l'économiste Jean-Michel Servet²² emprunte un exemple à la célèbre anthropologue Margaret Mead. « *Les toits des cases des Arapesh (Nouvelle-Guinée) ont des poutres de longueurs différentes ; elles ne sont pas coupées et dépassent des toits, car chacun tient compte du fait que sa case sera un jour détruite et que ses poutres serviront à construire celle d'un autre membre du groupe. La réciprocité peut ainsi se traduire comme l'idée du souci d'autrui ou par le fait de se penser comme vivant en interdépendance avec les autres* ». La photo ci-dessous illustre une telle architecture communautaire²³.

²¹ DEFOURNY J. et NYSSENS M., *L'approche EMES de l'entreprise sociale dans une perspective comparative*, SOCENT Working Paper, 2013 [disponible en ligne : <http://www.iapsocent.be/sites/default/files/SOCENT%20Pub%202013-01%20new.pdf>, consulté le 16 avril 2015].

²² SERVET J.-M., « Le principe de réciprocité aujourd'hui. Un concept pour comprendre et construire l'économie solidaire », dans LAVILLE J.-L. et HILLENKAMP I. (éd.), *Socioéconomie et démocratie : l'actualité de Karl Polanyi*, Toulouse, ERES, 2013, p. 198.

²³ Bâtiment Arapesh en construction, Papouasie-Nouvelle-Guinée, photographie de Reo Fortune, trouvée sur <http://mp.natlib.govt.nz/detail/?id=63976&l=en>



L'auteur tient à préciser que la réciprocité ne peut être réduite à la seule logique du don contre-don qui peut être établie entre deux partenaires d'un échange. Selon lui²⁴, la réciprocité « s'inscrit dans une totalité pensée comme telle ». Elle se trouve au fondement d'une société solidaire tout en ne pouvant être confondue « ni avec la simple générosité, ni avec un calcul mathématique d'équivalence ». Citant Polanyi, il ajoute que selon ce principe, chacun s'acquitte de ce qu'il doit aux autres selon ses capacités. Dit encore autrement, « il s'agit de rechercher, au-delà des intérêts particuliers en jeu dans une activité, un bien commun aux parties en présence »²⁵.

La réciprocité n'est pas l'apanage des seuls peuples anciens et lointains mais est bien observable ici et maintenant. Elle est définie par Jean-Louis Laville comme « la relation établie entre des groupes ou personnes grâce à des prestations ne prenant sens que dans la volonté de manifester un lien social entre les parties prenantes »²⁶. Le réseau créé par le travail de Nos Oignons ne peut-il être symbolisé par une telle construction, d'apparence hirsute, mais en fait basée sur l'interdépendance bien comprise entre agriculteurs et patients psychiatriques ?

En outre, ensemble, ces « parties surprenantes » « réencastreront » l'économie dans la société. C'est-à-dire qu'ils intervertissent les rapports habituels entre les fins et les moyens. De moyen qu'elle était, l'économie est trop largement devenue une fin en soi. Elle s'est/a été extraite des autres activités sociales. L'exemple qu'il nous a été donné d'approcher démontre qu'il est possible et souhaitable d'au contraire, instrumentaliser l'économie. C'est-à-dire de la redéfinir en fonction de valeurs, d'une éthique et d'objectifs de transformation sociale²⁷. A la fois par son fonctionnement interne mais aussi par sa volonté d'infléchir les cadres institutionnels existants.

Au final, le cas de Nos Oignons nous semble exemplaire d'un ensemble d'initiatives nouvelles qui constituent une nouvelle approche de l'économie sociale, particulièrement intéressante en ce qu'elle questionne l'économie et son rapport à la société et au

²⁴ Les extraits suivants sont tirés de SERVET J.-M., « Le principe de réciprocité chez Karl Polanyi, contribution à une définition de l'économie solidaire », dans *Revue Tiers Monde*, 2/2007 (n° 190) , p. 255-273, disponible sur www.cairn.info.

²⁵ SERVET J.-M., « Le principe de réciprocité aujourd'hui. Un concept pour comprendre et construire l'économie solidaire », *op. cit.*, p. 200.

²⁶ LAVILLE J.-L., *Politique de l'association*, Seuil, Paris, 2010, p. 267.

²⁷ Certains parlent d'« économie morale » pour souligner cette importance accordée à des normes et valeurs que l'économie devrait respecter (rappelant par là l'origine grecque du terme économie : oēconomia ou les règles de la maison).

politique mais aussi les comportements et modes de pensée capitalistes dominants²⁸. En découvrant l'association Nos oignons, la question « En quoi est-ce de l'économie ? » vous est peut-être venue. C'est qu'elle est basée sur des valeurs de solidarité et de réciprocité plutôt que d'intérêt et de croissance. Elle donne aussi toute sa consistance à l'idée d'équilibrer valeur d'usage et valeur d'échange des biens ou services produits. Elle questionne enfin l'équilibre existant et à venir au sein de notre société entre logique redistributive, marchande et réciprocitaire ou solidaire. Autant d'innovations dans la manière de voir et faire l'économie - mais aussi et c'est lié, de voir et faire la société - et donc de raisons d'attirer notre attention sur son passé, son présent et son futur.

Jean-Louis Laville voit dans ces nouvelles initiatives, qu'il dénomme « économie solidaire », une double dimension²⁹. La première est politique : étant donné leur volonté de promouvoir un fonctionnement démocratique, elles peuvent arriver à constituer des espaces publics intermédiaires (entre les citoyens et les élus) dont l'un des enjeux est la coconstruction des politiques publiques. La deuxième est économique : étant donné la place accordée aux relations réciprocitaires entre les acteurs, elles remettent en question les frontières des phénomènes économiques. Au-delà de la définition de l'économie comme une relation entre fins et moyens à partir du problème de la rareté des ressources, de telles initiatives intègrent au cœur de l'économie les relations ou les interdépendances entre les hommes et avec leur milieu naturel. Finalement, l'association *Nos Oignons* nous semble bien être une belle illustration de cette reconfiguration de l'économie par la solidarité et la démocratie. Trois notions qui, plus que jamais, s'avèrent bien être ... nos oignons.

²⁸ Nous avons découvert une approche assez semblable lors d'une démarche (en cours) de production d'un récit collectif au sein de « Grez en transition ».

²⁹ LAVILLE J.-L., *op. cit.*, pp. 258 et sq.



LES ANALYSES DE SAW-B

Les analyses de SAW-B se veulent des outils de réflexion et de débat. Au travers de ces textes, SAW-B souhaite offrir la possibilité aux citoyens mais aussi, plus spécifiquement, aux organisations d'économie sociale de décoder – avec leurs travailleurs et leurs bénéficiaires – les enjeux auxquels ils sont confrontés dans leurs pratiques quotidiennes. Cette compréhension des réalités qui les entourent est essentielle pour construire, collectivement, les réponses et dispositifs adaptés aux difficultés rencontrées. Ces analyses proposent également aux travailleurs de l'économie sociale de poser un regard critique sur leurs pratiques et leurs objectifs mais aussi sur notre société, ses évolutions, nos modes de consommation, de production, de solidarité, etc.

Ces textes ne sont pas rédigés « en chambre » mais sont le résultat direct des interpellations des acteurs de terrain. Nous vous invitons à les prolonger en nous relayant vos interpellations, commentaires et propositions. Si vous le souhaitez, au départ d'un de ces sujets d'analyse, nous pouvons aussi co-organiser avec vous une animation sur mesure au sein de votre entreprise sociale ou de votre groupe citoyen.

Nos analyses sont disponibles sur notre site www.saw-b.be, à côté de nos études, où elles sont classées selon les thématiques suivantes :

- Contours, objectifs et fonctionnement de l'Economie sociale
 - o Définitions et objectifs de l'Economie sociale
 - o Fonctionnement de l'Economie sociale
 - o Démocratie économique et participation
 - o Frontières de l'Economie sociale
 - o Financement de l'Economie sociale
- Economie sociale et enjeux politiques
 - o Enjeux européens et internationaux
 - o Enjeux belges et régionaux
 - o Economie sociale et enjeux de société
- Economie sociale et travail
 - o Insertion socioprofessionnelle
 - o Sens du travail
- Produire et consommer autrement
 - o Distribution et alimentation
 - o Logement
 - o Services
 - o Environnement
 - o Culture



SAW-B (Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises) est un mouvement pluraliste pour l'alternative économique et sociale. Créée en 1981, l'ASBL rassemble les femmes et les hommes qui construisent une économie centrée sur le respect de l'humain et de l'environnement et non sur le profit. Ses membres représentent plus de 300 entreprises sociales - soit 15 000 travailleurs - en Wallonie et à Bruxelles : des ASBL, des coopératives, des fondations et des sociétés à finalité sociale actives dans de nombreux secteurs tels la culture, la formation, la santé, les énergies, les services à la personne, ...

SAW-B vise à défendre, représenter et développer l'économie sociale et les entreprises qui la composent. Elle est reconnue comme agence-conseil par la Wallonie et comme acteur d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Toutes nos analyses sont sur www.saw-b.be